



LFIS
CAPITAL



Arthur DAVID-BOYET
Directeur commercial – Retail France

Les Capsules de la Gestion : ÉPISODE 5 SUBJECTIVITÉ ET RATIONALITÉ

Les précédents épisodes nous ont montré la complexité des décisions d'investissement prises à partir d'informations purement financières / statistiques.
Dans cet épisode nous allons nous intéresser à l'influence d'éléments plus subjectifs sur nos décisions. Nous verrons qu'ils peuvent nous faire totalement changer d'avis !

Le cerveau est composé de deux hémisphères. En matière de choix d'investissement, **l'hémisphère gauche est sensible aux informations chiffrées, statistiques ou financières**. C'est la partie analytique du cerveau. **L'hémisphère droit est plus sensible à l'émotion et à la créativité donc aux informations plus subjectives**. En choisissant un placement, il est indispensable de s'assurer a minima que l'hémisphère gauche ait correctement été sollicité.

Hémisphère GAUCHE

DÉTAIL
LOGIQUE
ANALYTIQUE



Hémisphère DROIT

INTUITION
CRÉATIVITÉ
ÉMOTION

Illustrons le rôle de ces deux hémisphères à travers quelques exemples.

Exemple 1 : Être amené à contredire la « Théorie des Perspectives »

Selon la « Théorie des Perspectives », nous avons tendance à rejeter les placements pouvant potentiellement générer une perte importante, même si cette probabilité est faible.

Ce placement pourrait-il vous intéresser ?

Dans 89% des cas → entre 5 et 7% de rendement annuel

Dans 7% des cas → aucun rendement

Dans 4% des cas → une perte en capital d'au moins 40%



La perte ainsi affichée suscite une émotion telle, qu'en conférence nous observons une adhésion spontanée de seulement 1/3 des participants. Modifions désormais la présentation du placement.

Pensez-vous que les marchés actions européens auront baissé de plus de 40% dans 10 ans ?

À cette question, la très grande majorité des personnes interrogées répond qu'elle ne craint pas ce scénario. Le risque de perte est perçu dès lors comme peu probable. Il effraie bien moins que sa probabilité historique de réalisation donnée auparavant sans contexte (environ 4% en tenant compte de l'ensemble des mécanismes du placement).

PROBABILITÉS HISTORIQUES	
Baisse de plus de 40% à horizon 10 ans	4,8%
Baisse de plus de 40% à horizon 10 ans en tenant compte de l'ensemble des mécanismes du placement	3,8%

À titre illustratif uniquement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Source LFIS Capital. Les probabilités correspondent aux simulations historiques (6275 tests) de janvier 1987 à fin avril 2021 sur les marchés actions européens (EURO STOXX 50 hors dividendes)

De nombreux investisseurs sont enclins à s'exposer à des risques auxquels ils ne croient pas. L'adhésion au placement présenté en page 1 est désormais élevée. En effet si un investisseur ne craint pas la réalisation du scénario de perte alors le placement va lui sembler très attractif.

Ce placement dont les probabilités de gain/perte vous ont été données est très connu : c'est un **produit structuré non garanti en capital de type autocall annuel à 10 ans** (sur indice EURO STOXX 50, hors dividendes). Comme les collectes annuelles en témoignent, ce type de placement est **très plébiscité par les investisseurs sur le marché français.**

La présentation seule des résultats statistiques est incomplète et peut paraître moins intéressante que la présentation complète du produit. Cette dernière détaille les scénarios d'occurrence d'un gain attractif, d'un rendement nul et d'une forte perte. Elle permet à l'investisseur une meilleure appréciation du placement, notamment de son risque. Résultat : contrairement à ce que la « Théorie des Perspectives » nous laisse penser, nous pouvons apprécier un placement pouvant potentiellement générer une perte importante avec une probabilité faible.

La manière de présenter un placement, ses avantages comme ses risques, influence fortement nos choix. S'informer le plus possible sur un placement est donc indispensable pour prendre sa décision.



Exemple 2 : stimuler la « valorisation de soi »

Prenons le cas d'un investisseur patrimonial : il dispose de 30 000 euros de liquidités en plus de son assurance-vie. On lui propose un **compte à terme rémunéré à 0,5%**.

Proposé ainsi, il le refusera assez souvent. Le gain annuel est trop faible relativement à son patrimoine. La satisfaction générée est trop faible au vu des désagréments tels que les formalités administratives et les impôts supplémentaires liés au revenu additionnel.

Rendement faible	→	FAIBLE SATISFACTION
Formalités administratives	→	INSATISFACTION
Impôts supplémentaires	→	INSATISFACTION

Toutefois si on lui propose de reverser la moitié du rendement à une association caritative, il est probable qu'il accepte !

Pourquoi ? Cette proposition stimule désormais fortement l'hémisphère droit. Le placement apporte une satisfaction additionnelle, celle d'avoir le sentiment de faire du bien à la société.

Rendement très faible	→	FAIBLE SATISFACTION
Formalités administratives	→	INSATISFACTION
Impôts supplémentaires	→	INSATISFACTION
Bonne action	→	TRÈS FORTE SATISFACTION

Exemple 3 : donner du sens à ses placements traditionnels

La satisfaction apportée par un placement n'est pas que financière. Donner du sens à ses placements peut faire investir différemment et stimule l'hémisphère droit :

- Les **fonds dits à « impact positif »** pour l'environnement ou privilégiant les entreprises les plus vertueuses en termes d'ESG connaissent un très bel essor ces dernières années.
- Les **fonds thématiques actions** sont également fortement plébiscités. Leurs approches originales nourrissent notre curiosité et nous proposent un regard différent sur l'investissement en actions. Ils parviennent à **détourner notre regard des critères de comparaison classiques entre les actifs** tels que la performance, la volatilité ou la perte maximale historique.



Exemple 4 : « Le plaisir de perdre de l'argent »

Prenons enfin un dernier exemple : **la loterie** ! Nous savons tous que ce jeu a une **espérance de gain négative** et que notre **probabilité de perdre est très élevée**. Néanmoins **la satisfaction apportée par les quelques heures de rêve** où l'on s'imagine gagner, **nous pousse à rejouer, malgré les pertes régulièrement subies** ! L'hémisphère droit est totalement sollicité ! La rentabilité abandonne sa place au profit du rêve.



En résumé, les éléments pouvant apparaître comme très subjectifs ne peuvent être ignorés. Ils ont un rôle important dans le processus de décision d'investissement. Il convient d'en tenir compte tout en étant vigilant à ne pas se priver pour autant des critères financiers traditionnels.

La vidéo de l'épisode est disponible sur ce lien :
<https://youtu.be/B7SBRwyl-uA>

L'ensemble des épisodes déjà publiés est disponible sur la chaîne Youtube LFIS Capital
<https://www.youtube.com/channel/UCPdIUC6JDKqK9VK9YCMbSUA>

Cet article n'est pas un document promotionnel. Il ne constitue en aucun cas une offre, une recommandation, un conseil en investissement ou une sollicitation d'investir, ni un conseil d'achat ou de vente relatif à un quelconque investissement, titre ou produit, ou une recommandation sur des stratégies d'investissement spécifiques. Veuillez également noter que les graphiques et les images présentés dans cette vidéo ont été préparés par LFIS à des fins illustratives exclusivement et pourront faire l'objet de modifications. Les données présentées font référence à des périodes passées. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps ; elles ne préjugent pas ni ne sont un indicateur fiable des performances futures. Les performances passées peuvent avoir été calculées à partir de données non auditées. Aucune garantie n'est donnée sur le fait que les données illustratives ou prévisionnelles présentées dans cette vidéo se réalisent. Par ailleurs, la/les stratégie(s) d'investissement évoqué(es) n'est pas susceptible de convenir à tout type d'investisseurs. La responsabilité de LFIS et de ses affiliés ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de cette vidéo.

